

Regards sur Anjou

Vous avez des questions ?
Accueil, information et orientation 514 493-8000

Fêtes de quartier



Quatre fêtes pour festoyer en famille !

L'arrondissement d'Anjou est fier de vous offrir à nouveau quatre fêtes de quartier ! Présentez-vous sur le site dès 17 h pour profiter des amuseurs de foule, des ateliers de maquillage, des structures gonflables et des ateliers animés par la bibliothèque Jean-Corbeil en plus de déguster de délicieux hot-dogs! En cas de pluie, les fêtes seront annulées.

Vendredi 6 juillet

Place Chaumont

(sur l'avenue Chaumont entre les rues Baldwin et Des Ormeaux)



18 h : Spectacle de Bizou le clown

Un spectacle de magie interactif pour les petits et les grands !



19 h : Sunny Duval

présenté dans le cadre des Concerts Campbell grâce au Trust Royal

RBC Gestion de patrimoine
Présenté dans le cadre des Concerts Campbell, grâce à la compagnie Trust Royal

Sunny Duval est auteur-compositeur-interprète et réalisateur multi-instrumentiste. Avec son groupe les Cuisses Noires et ses choristes Les Sunnettes, il livre un mélange de rock'n'roll et doo wop. La soirée se terminera par une danse animée par nos professeurs.

L'été à Anjou, c'est une foule d'activités pour tous les goûts. Vous trouverez en page 7 un aperçu de la programmation estivale. Renseignements : 514 493-8200.

Faisons connaissance

Vous êtes nouvel arrivant ?

Si vous avez déménagé à Anjou depuis l'automne dernier, nous vous invitons à le faire savoir à l'arrondissement en composant le 514 493-8000 (Christine Haddad) ou à nous écrire à

anjou@ville.montreal.qc.ca. Nous vous accueillerons avec plaisir et nous vous présenterons votre nouveau milieu de vie et les différentes activités offertes par notre arrondissement.

Message de Luis Miranda

Le maintien de la qualité de notre environnement repose aussi sur la participation citoyenne



Une programmation estivale variée

L'arrondissement est fier de vous offrir encore cette année une programmation d'activités estivales variée. Sous peu, nos parcs deviendront salles de spectacles. C'est avec plaisir que je vous convie à participer à toutes ces festivités que nous organisons ou qui sont orchestrées par un organisme partenaire ou même tenues par vos voisins. Fêtes de quartier, concerts sur l'herbe, cinéma dans les parcs, notamment, sont autant d'occasions de profiter ensemble des beaux jours. Il est toujours fascinant de voir à quel point ces occasions permettent à la communauté de se réapproprier l'espace collectif et de se recréer en famille.

La propreté de notre milieu de vie

J'en profite pour souligner combien il est plus agréable de vivre dans un environnement propre. De son côté, l'arrondissement consacre beaucoup de temps, d'énergie et d'argent au nettoyage des rues, des parcs et à l'amélioration de nos espaces publics. Mais le maintien de la qualité de notre environnement repose aussi sur la participation citoyenne et les petits gestes quotidiens qui font la différence : jeter les déchets dans les poubelles plutôt que n'importe où, bien fermer ses poubelles et les sortir seulement au moment prévu. Je sollicite donc votre collaboration en matière de propreté afin que nous goûtions pleinement ces quelques mois où il fait bon vivre dehors, tous ensemble ! Je sais que je peux compter sur vous. Par ailleurs, je vous rappelle que je suis toujours disponible pour échanger avec vous. Vous pouvez me joindre en composant le 514 493-8010.

Luis Miranda

Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville de Montréal

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication
Aline Boulé

Réalisation et conception graphique
Octane Stratégies

Impression
Systèmes Datamark inc.

Tirage
22700 exemplaires

Distribution
Société canadienne des postes (Médiaposte)

Site Web
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal
2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

Copyright 2012 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou

7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouverte du lundi au vendredi,
de 8h30 à 16h30
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation
514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social
514 493-8200

Urgence
911

Police
Poste de quartier 46
514 280-0146
Appels non urgents
514 280-2222

Travaux publics
(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130

Bonne fête nationale du Québec !

Bonne fête du Canada !

Gilles Beaudry
Conseiller d'arrondissement
District Ouest

Andrée Hénault
Conseillère de ville pour
l'arrondissement d'Anjou

Luis Miranda
Maire d'arrondissement
et conseiller de ville

Paul-Yvon Perron
Conseiller d'arrondissement
District Est

Michelle Di Genova Zammit
Conseillère d'arrondissement
District Centre

C'est toujours avec un esprit festif que sont accueillies les deux grandes célébrations qui marquent le début officiel de l'été. Alors, que vous fêtiez entre amis ou en participant aux nombreuses activités populaires organisées près de chez vous, nous vous souhaitons de profiter pleinement des congés de la Fête nationale du Québec et de la fête du Canada !

Jours fériés

Fermeture des bureaux administratifs et des bibliothèques

En raison de la Fête nationale du Québec et de la fête du Canada, les bureaux administratifs de l'arrondissement seront fermés les lundis 25 juin et 2 juillet alors que les bibliothèques Jean-Corbeil et du Haut-Anjou fermeront leurs portes les dimanches 24 juin et 1^{er} juillet, pour rouvrir les lundis. Bons congés à toutes et à tous.

Fête des Pères

Bonne fête à tous les papas

Les élus et le personnel de l'arrondissement souhaitent une chaleureuse fête des Pères, le dimanche 17 juin, à tous les pères angevins. Le vôtre affectionne une activité particulière comme le golf, la pêche, les échecs... : accompagnez-le ce jour-là, il sera heureux de vous faire partager sa passion!

Venez rencontrer vos élus

Séance ordinaire du conseil d'arrondissement

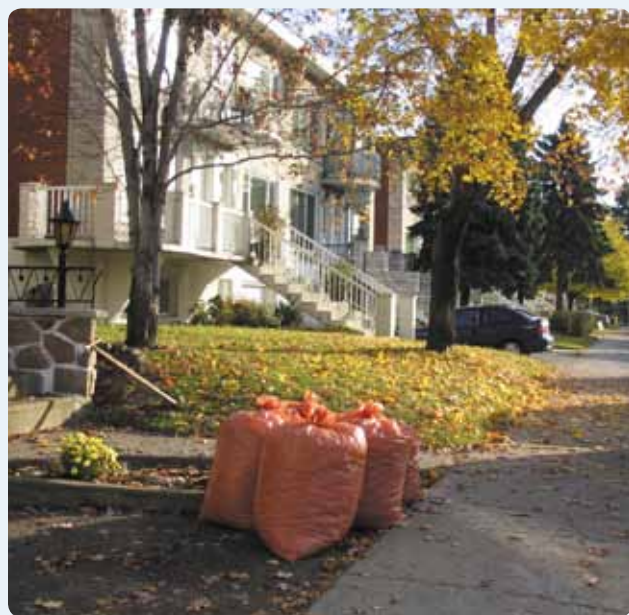
Prochaine séance ordinaire le mardi **3 juillet, à 19 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement. À noter qu'il n'y aura pas de séance en août.

Bureau du citoyen

Samedi 9 juin : Gilles Beaudry

Rencontre **sans rendez-vous** de 9 h à midi à la mairie d'arrondissement pour discuter de tout sujet sur l'arrondissement et faire vos demandes ou vos commentaires. Ensuite, le bureau du citoyen fera relâche pour juillet et août.

Matières résiduelles



Au bon moment pour chaque collecte

Nous tenons à rappeler aux citoyens que les heures de dépôt, en bordure du trottoir, des matières résiduelles (poubelles, bacs de recyclage, résidus verts, branches d'arbres, encombrants et autres résidus) doivent être observées. Ces heures sont : après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même. Le simple respect de cette consigne contribuera grandement à préserver la beauté (et la salubrité) de notre milieu de vie.

Merci à tous et à toutes.

Collecte de branches

Nouveau service

La collecte de branches d'arbres se poursuivra toutes les deux semaines jusqu'en octobre prochain. Les citoyens et les citoyennes qui voudront faire ramasser des branches devront aviser le personnel du bureau Accès Anjou dans un délai de trois jours précédant la date de la collecte en composant le 311.

Procédure

Les citoyens devront respecter quelques règles afin que les opérations se déroulent bien. Ainsi, ils devront :

- faire en sorte que le diamètre du tronc n'excède pas 10 cm (4 po), soit la capacité maximale de la déchiqueteuse;
- mettre les branches à déchiqueter sur les terrains privés, en bordure du trottoir, la veille seulement de la journée de la collecte, après 19 h;
- mettre le côté coupé des branches vers la rue;
- s'assurer que les branches n'empiètent pas sur le trottoir ou sur la rue.

Cette collecte sera effectuée entre 8 h 30 et 16 h et les branches seront déchiquetées sur place pour éviter la propagation de l'agrile du frêne.

Pour en savoir davantage, consulter le site ville.montreal.qc.ca/agrile.

Horaire Le mercredi

20 juin

4 et 18 juillet

1^{er}, 15
et 29 août

12 et 26
septembre

10 et 24
octobre

Réduction des déchets



Déchiquetage de documents personnels

L'arrondissement d'Anjou a mandaté la firme Shred-it pour offrir gratuitement un service de déchiquetage des documents personnels des citoyens. Profitez-en : c'est une solution d'élimination sûre, conforme, complète et économique (documents confidentiels imprimés, documents en plastique ou utilisant d'autres supports). À noter qu'une preuve de résidence sera exigée.

Le déchiquetage se tiendra le samedi 16 juin :

- Mairie d'arrondissement
7701, boul. Louis-H. La Fontaine
de 9 h à 12 h
- Parc Lucie-Bruneau
7051, avenue de l'Alsace
de 12 h 15 à 15 h

Les industries, les commerces ou autres institutions doivent conclure eux-mêmes une entente pour obtenir un tel service.

Le prochain service de déchiquetage de documents personnels aura lieu le samedi 15 septembre.

Renseignements :
311 ou 514 493-8000.

Eau

Ne gaspillons pas l'eau potable

L'eau potable est une ressource épuisable qu'il est important de ne pas gaspiller. À cet effet, il existe des moyens simples d'économiser l'eau potable. En voici quelques-uns :

- Ne prenez pas le boyau d'arrosage pour nettoyer l'asphalte ou le béton. Se servir d'un balai économise 400 litres d'eau;
- Arrosez votre pelouse de façon à ce que le sol soit détrempe; les racines du gazon seront plus profondes et le gazon sera ainsi plus robuste. Mais attention, un seul arrosage par semaine suffit! N'oubliez pas qu'au mois de juillet, la pelouse est en dormance et requiert beaucoup moins d'eau;
- Remplacez le boyau ou son pistolet par un système d'arrosage goutte à goutte ou un boyau poreux. On obtient ainsi un arrosage ciblé à la base des plantes;
- Lavez la voiture à la main. Utiliser un seau nécessite 100 litres d'eau en comparaison de 400 litres pour un lavage à l'aide d'un boyau d'arrosage;
- Couvrez la piscine d'une toile solaire pour empêcher l'évaporation de l'eau.

Par ailleurs, sachez qu'à Anjou il est interdit de se servir de boyaux d'arrosage pour quelque usage que ce soit entre 8 h et 18 h, d'arroser lorsqu'il pleut, d'arroser plus d'une heure à la fois en tout temps, d'arroser de telle manière que l'eau tombe ou ruisselle dans la rue, d'utiliser plus d'un boyau d'arrosage par bâtiment et d'y raccorder plus d'une lance. Cette dernière ne doit en aucun cas avoir une ouverture de plus d'un quart de pouce.

Pour obtenir d'autres conseils pour économiser l'eau, consultez le site du Réseau environnement au www.reseau-environnement.com.



La Patrouille bleue, de retour

Pour une deuxième année consécutive, la Patrouille bleue parcourt le territoire angevin pour sensibiliser les citoyens et les commerçants aux bonnes pratiques en matière d'économie d'eau potable. De plus, elle les familiarise avec les objectifs qui guident la gestion durable des eaux de pluie et leur donne des conseils utiles afin de mettre fin à la consommation abusive de l'eau.

Mise sur pied par le Service de l'eau de la Ville de Montréal, la Patrouille bleue a été créée dans la foulée de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable et du *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015*. Elle rappelle également à la population l'importance de respecter les dispositions du règlement ayant trait à la préservation de l'eau.

L'arrondissement vous invite à accueillir chaleureusement cette patrouille et à tenir compte de ses judicieux conseils.

Renseignements :
Affaires publiques et Greffe au 514 493-8000 ou 311
ou ville.montreal.qc.ca/eaudemontreal

Projet pilote



Aires d'exercice canin

Parcs de Peterborough, des Roseraies et Roger-Rousseau

Un projet pilote sera mis en place pour l'été : permettre aux propriétaires de chiens de l'arrondissement de profiter des terrains de baseball des parcs Roger-Rousseau (grand terrain de baseball), des Roseraies et de Peterborough pour faire courir leur animal de compagnie **lorsque ces terrains ne seront pas utilisés pour le sport**. Ainsi, tous les citoyens désirant y pratiquer des activités sportives auront priorité et les chiens devront sortir si des citoyens se présentent.

Nous comptons sur la collaboration des propriétaires de chiens pour maintenir ces terrains propres et en bon état. Des sacs et une poubelle seront installés à l'entrée de chaque terrain.

À noter qu'une aire d'exercice pour chiens est également disponible au parc Lucie-Bruneau.

Objets encombrants et résidus de CRD

Collecte spéciale

L'arrondissement organisera une collecte spéciale des objets encombrants et des résidus de CRD **le jeudi 28 juin**. Les citoyens qui déménagent pourront donc déposer ces objets, en bordure du trottoir, après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même.

On entend par :

- objets encombrants, les vieux meubles (**excluant les matelas et les meubles rembourrés**), les appareils ménagers (**mais non les appareils de réfrigération et de climatisation**), les téléviseurs et autres rebuts ménagers de même nature;
- résidus de construction, de rénovation et de démolition, les petites quantités** de bois et de gypse, de métaux ferreux et non ferreux, de bardeaux d'asphalte, d'agrégats constitués de brique, de mortier, de résidus d'asphalte et de béton, d'emballages de plastique, de papier et de carton, de matériaux de revêtements, de textile, de verre et de plastique.

À noter que la collecte régulière de ces objets se déroulera comme prévu le jeudi 5 juillet.

RDD



Collecte itinérante

Une collecte itinérante des résidus domestiques dangereux (RDD) aura lieu le samedi 30 juin, entre 9 h et 17 h, à l'édifice municipal du 7171, rue Bombardier. Profitez-en pour vider garages et armoires des RDD qui vous encombrant, comme les vieux pots de peinture, les piles ou les aérosols.

À cette occasion, une entreprise sera sur place pour récupérer les appareils électroniques et le matériel informatique dont vous voulez vous départir.

Les citoyens d'Anjou peuvent également aller porter leurs RDD à l'écocentre de Rivière-des-Prairies, 11400, rue Léopold-Christin, à l'arrière de la cour de voirie (9255, boulevard Henri-Bourassa Est).

Matières acceptées

- Restes de peinture
- Huiles moteurs usées et filtres
- Piles AAA à D, alcalines
- Piles rechargeables périmées
- Batteries d'autos (acide/plomb)
- Produits d'entretien, nettoyeurs, débouche-conduits, dégraissateurs
- Térébenthine, Varsol, essence, carburant, diluants, shellac
- Pesticides
- Produits chimiques pour piscine
- Adhésifs, époxy, décapants
- Aérosols
- Bouteilles de propane
- Tubes fluorescents, néons
- Ampoules fluocompactes

Avertissement !

Cette collecte s'adresse uniquement aux personnes résidant sur l'île de Montréal. Les industries, les commerces et les institutions doivent faire appel à des entreprises privées spécialisées en récupération de déchets dangereux, dont la liste se trouve notamment dans la section « répertoire » du site recyc-quebec.gouv.qc.ca.

Renseignements :

311

514 872-0384 (écocentres)

Déménagement

Vous partez !

Votre chien et votre chat aussi...

Au Québec, chaque année, 500 000 chiens et chats sont abandonnés, laissés dans le domicile que les gens viennent de quitter, jetés à la rue ou dans la nature. La plupart mourront euthanasiés, de faim ou encore écrasés! Vous avez préparé les boîtes, planifié le camion et prévenu les amis... surtout prenez soin de lui trouver un nouveau foyer, s'il ne peut pas vous suivre dans le nouveau logement.

Mais pas les bacs des collectes!

Par contre, les divers bacs de collecte doivent rester sur place. Les nouveaux occupants pourront s'en servir à leur tour.

Indésirables

Évitons la prolifération des punaises de lit

Sacs en plastique disponibles pour matelas

L'agglomération de Montréal est aux prises avec une recrudescence de cas d'infestation de punaises de lit. La période de déménagement arrive à grand pas et il s'agit d'un moment propice à la propagation de ces insectes. Il ne faut pas s'alarmer, mais faire preuve de précaution et de civisme. L'arrondissement d'Anjou met à la disposition des citoyens dont le logement est infesté des sacs en plastique servant à recouvrir les matelas avant de s'en débarrasser.

Ces sacs évitent la propagation des punaises de lit dans l'immeuble lors du transport. Les sacs sont offerts sans frais. Il est possible de s'en procurer à l'édifice municipal du 7171, rue Bombardier et au bureau Accès Anjou situé au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine aux heures d'ouverture. Les Angevins et les Angevines sont invités à composer le 311 pour connaître les jours et les modalités entourant les collectes.

Pour détecter la présence de punaises et prévenir leur apparition, deux guides sont à votre disposition. *Épinglons la punaise* a été publié à l'intention des locataires. *Les punaises de lit : Mieux les connaître pour mieux les combattre* s'adresse aux propriétaires, aux exploitants et aux gestionnaires d'immeubles. Ces guides sont disponibles gratuitement sur demande, en français et en anglais, à la mairie d'arrondissement, dans les bureaux Accès Montréal, dans les CSSS et sur les sites Internet habitermontreal.qc.ca et santepub-mtl.qc.ca.

Pour en savoir plus sur les punaises de lit et sur les façons de prévenir une infestation, consultez le site lespunaisesdelit.info. Les locataires, les propriétaires et les exterminateurs ont un rôle de premier plan à jouer contre les punaises de lit!

Renseignements : 311 (Montréal) ou 811 (gouvernement du Québec).

Bac de recyclage de 67 litres

L'essayer, c'est l'adopter

Si vous ne l'avez pas encore



Le nouveau bac de recyclage de 67 litres est un modèle facile à manipuler et à entreposer. Il est constitué de résine recyclée, à l'exception de son couvercle. Les bacs de 67 et de 360 litres sont offerts à tous les citoyens habitant un immeuble de huit logements et moins, là où la réglementation sur les collectes l'autorise. Disponible pour tous les **nouveaux résidents** ainsi que pour les citoyens ne l'ayant toujours pas récupéré. **Pour obtenir ce nouveau bac, vous devez en faire la demande.** Notez que les citoyens demeurant dans un immeuble de neuf logements et plus peuvent se procurer le bac de recyclage de 360 litres ainsi que les sacs réutilisables.

Pour faire une demande

1. Remplissez le formulaire en ligne

Le formulaire à remplir en ligne se trouve à l'adresse Internet : arrondissementanjou.com/environnement.

2. Autres possibilités, remplir le Formulaire PDF

Un formulaire PDF est disponible en vous rendant sur le site : ville.montreal.qc.ca/anjou dans la section Info-citoyens, Nouveau. Il suffit de l'imprimer, de le remplir et de le retourner à l'arrondissement :

- par courrier électronique à amenagement.urbain@ville.montreal.qc.ca;
- par télécopieur au 514 493-8089;
- par courrier postal.

Modalités de récupération des bacs de recyclage de 67 litres

Points de service permanents le jour

Venez nous rencontrer à l'un des points de service, munis d'une pièce d'identité afin de récupérer sur place votre nouvel outil de collecte des matières recyclables.

Direction du développement du territoire et études techniques

7171, rue Bombardier

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Bureau Accès Anjou

7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

Points de service temporaires le soir

Afin d'offrir aux nouveaux résidents la possibilité de se procurer le nouveau bac de recyclage de 67 litres, pendant deux semaines, l'arrondissement ouvre ses portes en soirée, soit de 17 h 30 à 20 h.

Dates et lieux

Mercredi 4 juillet

Direction du développement du territoire et études techniques

7171, rue Bombardier

Anjou (Québec) H1J 2E9

Mercredi 11 juillet

Bureau Accès Anjou

7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine (sous-sol)

Anjou (Québec) H1K 4B9

Livraison à domicile possible lors d'un imprévu

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, des périodes de livraison sont prévues durant la saison estivale. Le bac sera ainsi livré à domicile sans préavis, du lundi au vendredi, entre 7 h à 18 h. Les citoyens doivent toutefois en faire la demande au préalable.

Nous vous invitons à utiliser le nouveau site Internet arrondissementanjou.com/environnement ou à composer le 514 493-8086 afin d'obtenir plus d'informations.

Indésirables

Arrachez l'herbe à poux



Au Québec, une personne sur six est allergique au pollen de l'herbe à poux. Les coûts économiques annuels ont été évalués à plus de 150 M\$ en 2005. Pour contrôler l'herbe à poux, la méthode la plus simple, la moins coûteuse et qui n'entraîne aucun risque est l'arrachage manuel des plantes.

En les arrachant **avant la floraison** (qui a lieu en août), non seulement elles ne produiront pas des millions de grains de pollen, mais elles ne se reproduiront pas et n'envahiront pas les terrains. Lorsqu'il est impossible de réduire significativement la quantité de pollen dans l'air en effectuant deux tontes à la mi-juillet et à la mi-août.

Comment reconnaît-on cette plante ?

Il existe trois espèces d'herbe à poux : la petite, la grande et la vivace. La petite est celle que l'on retrouve le plus fréquemment. Elle s'installe le long des trottoirs, dans les ruelles et autour des arbres bordant une rue.

Les caractéristiques de l'herbe à poux sont :

- Ses feuilles : d'un vert uniforme des deux côtés, très découpées, elles sont opposées à la base et alternées à l'extrémité supérieure.
- Sa tige : elle est couverte de poils.

- Ses fleurs : les fleurs mâles sont verdâtres, regroupées en épi au sommet de la plante et peuvent mesurer jusqu'à 15 cm.
- Sa hauteur : à maturité, la plante mesurera généralement entre 10 cm et 100 cm (4 à 40 po).

Croissance

Les graines d'herbe à poux germent habituellement à la mi-mai et la plante atteint sa maturité entre la fin juillet et la mi-août. À ce moment, les fleurs mâles sont épanouies et relâchent leur pollen.

Conseils

Voici quelques conseils qui vous aideront à alléger les symptômes de l'allergie à l'herbe à poux :

- Éliminez le mal à la racine. Détruisez le plus de plantes possible lorsque vous en trouvez. Notez que la plante n'est pas allergène au toucher.
- Favorisez les activités extérieures en fin de journée, alors que la concentration de pollen d'herbe à poux est moins élevée.
- Sortez après la pluie, alors que les grains de pollen sont collés au sol.
- À la maison, utilisez un climatiseur ou un filtre à air.

Concours 2012



Maisons fleuries

Le comité d'embellissement de l'arrondissement d'Anjou vous invite à participer au concours Maisons fleuries 2012. Aucune inscription n'est nécessaire, seuls vos talents artistiques sont requis ! Si certaines personnes estiment que leurs aménagements paysagers à l'arrière de leur propriété sont exceptionnels, nous les convions à communiquer avec Diane Beaulieu au 514 493-8010 afin de permettre aux membres du comité d'embellissement d'accéder à leur jardin, lors de la visite de l'arrondissement.

Règlements

Catégories : Maisons unifamiliales, duplex, maisons de ville, balcons, copropriétés, commerces et industries.

Critères de sélection : Choix de végétaux, propreté de la propriété, aménagement paysager, beauté des végétaux et de la pelouse.

Les gagnants seront honorés lors d'une soirée au cours de laquelle des plaques commémoratives leur seront remises.

Participez en grand nombre !

Prix de reconnaissance

Anjou, lauréat du Prix PANAM 2012 d'AlterGo



De gauche à droite, M^{me} Jocelyn Ann Campbell, responsable du développement social et communautaire de la Famille et des Aînés de la Ville de Montréal, M. Gérald Tremblay, maire de Montréal, M. Yves Chabot, président d'AlterGo, les représentantes de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'Anjou, M^{me} Christianne Rondeau, chef de Division des programmes et soutien aux organismes, et M^{me} Hélène Bouchard, directrice, ainsi que M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou. (Photo : François Lacasse)

Claudette Raymond, La maison, acrylique, 12 x 16 po, 2012, œuvre réalisée dans le cadre du cours d'arts plastiques organisé par la Corporation l'Espoir.

L'arrondissement a été récompensé, le 24 avril dernier, pour ses actions en matière d'accessibilité universelle lors de la remise du prix PANAM 2012 d'AlterGo, un organisme qui regroupe une centaine d'organismes de l'île de Montréal souhaitant faciliter l'inclusion sociale des personnes ayant des limitations fonctionnelles. En effet, Anjou s'est démarqué en finançant la pleine participation à des camps de jour d'été d'enfants angevins ayant un handicap, dans le cadre du programme d'accompagnement en loisirs (PACL). Ces enfants ont ainsi pu participer aux activités grâce au soutien d'accompagnateurs qui répondent à leurs besoins particuliers.

Mentionnons que les arrondissements de Saint-Laurent et de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève ont également reçu ce prix pour avoir répondu, comme notre arrondissement, à toutes les demandes des familles voulant profiter du PACL.

Tour de télécommunication en secteur résidentiel

Attention! Des entreprises de télécommunication font des offres alléchantes aux propriétaires.

Avec l'essor des entreprises de télécommunication, des tours sont apparues ici et là sur le territoire montréalais ces dernières années. Certaines de ces entreprises sollicitent directement les propriétaires en échange d'une contribution monétaire afin qu'ils leur louent une partie de leur terrain pour y installer une tour, pendant une période déterminée. Ces installations peuvent avoir jusqu'à 13,7 mètres (45 pi) de haut.

Bien que le déploiement des services de radiocommunications et de radiodiffusion relève du gouvernement fédéral, en l'occurrence Industrie Canada, l'arrondissement d'Anjou s'est doté d'une réglementation à ce sujet.

Si vous êtes sollicité par une telle entreprise, veuillez communiquer avec le bureau Accès Anjou en composant le 311. Le personnel de la Direction du développement du territoire et études techniques vous aidera à faire la lumière sur la question.

Réemploi

Vente de garage, demandez un permis

De nombreux citoyens profitent du grand ménage du printemps pour organiser une vente des biens dont ils souhaitent se départir. Un permis est requis pour la tenue d'une vente de débarras, aussi connue sous le nom de vente de garage. Il est possible de se procurer ce permis au coût de 10 \$ au comptoir des permis de l'arrondissement ainsi qu'au bureau Accès Anjou. Il est important de noter que la vente de débarras est autorisée une fois par année, pendant une période n'excédant pas trois jours consécutifs.

Plan local de développement durable

À vous la parole !



La protection de l'environnement est une question vitale pour notre avenir et celui de notre planète. En adoptant le *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015*, la Ville de Montréal confirme son engagement à faire du développement durable l'assise sur laquelle doit se construire la métropole. En tant que partenaire et afin de soutenir les efforts en ce sens, l'arrondissement d'Anjou est à la réalisation d'un *Plan local de développement durable*. Bien entendu, et vous le savez, le développement durable n'est pas une nouveauté à Anjou. Il a toujours été un axe prioritaire de notre politique municipale et plusieurs actions ont été entreprises au fil des années. Dans le cadre de l'élaboration de ce plan, l'arrondissement cible les actions locales visant l'atteinte des objectifs et des orientations fixés dans le plan de la collectivité montréalaise.

Le *Plan de développement durable* est construit autour des cinq grandes orientations et de plusieurs objectifs. Voici les orientations:

- Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels;
- Pratiquer une gestion responsable des ressources;
- Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, les commerces et les institutions (ICI);
- Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts.

Comme il s'agit d'un travail de concertation où tous les acteurs, les intervenants du milieu et les citoyens sont impliqués, nous souhaitons inviter la population angevine à participer à des tables de discussion visant à connaître leurs préoccupations sur le développement durable. À suivre dans le prochain numéro.

Fêtes de quartier

(suite de la page 1)

Mercredi 1^{er} août

Parc des Roseraies
(7070, avenue de la Nantaise)



19 h : Raffy

Liant le rock, le pop et le reggae de façon surprenante, RAFFY se distingue par son authenticité, son originalité et son énergie. En spectacle,

le charisme de ce groupe et la voix électrisante de leur chanteuse multi-instrumentiste vous envoûteront et réussiront à vous faire bouger et sourire plus d'une fois!

Mercredi 15 août

Parc Roger-Rousseau (7501, avenue Rondeau)



19 h : Jérôme Charlebois

Jérôme Charlebois montre son charisme et toute sa fougue sur scène et adore faire plaisir à ses spectateurs. Avec ses musiciens, il présente un spectacle composé de nouvelles chansons et de

quelques reprises de *Jérômanimé*. Jérôme se démarque par ses beaux jeux de mots, sa simplicité et son humour sur scène.

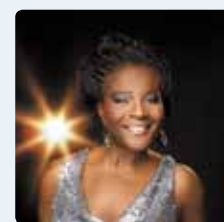
Soirées-concert avec
Anjou-Desjardins
saison 2012-2013

Concert hors série

Marie-Josée Lord

Concert Bouillon

Jeudi 27 septembre à 19 h 30



L'arrondissement d'Anjou et la Caisse populaire d'Anjou sont fiers de présenter Marie-Josée Lord à l'église Jean XXIII.

Marie-Josée Lord impressionne par la richesse de son talent et sa personnalité attachante et charismatique. *Bouillon* est un spectacle surprenant où l'artiste vous envoûtera par sa voix, sa présence et son répertoire. Accompagnée sur scène de ses deux musiciens, elle vous transportera dans l'univers coloré et lyrique qui est le sien, en mélangeant les genres avec finesse où les Plamondon, Lama et Ferland côtoient Bizet et Verdi.

Vous pouvez vous procurer des billets à compter du mardi 7 août dès 18 h, au coût de 20 \$ chacun dans les bibliothèques d'Anjou.

Si le concert n'est pas présenté à guichet fermé, des billets seront disponibles à l'entrée.

Église Jean XXIII : 7101, avenue de l'Alsace
Les portes de l'église ouvriront à 18 h 45, la salle à 19 h 15.

Renseignements : 514 493-8200 le jour ou 514 493-8266 le soir.

Un été tout en culture

L'été à Anjou, c'est une foule d'activités pour tous les goûts

Voici un aperçu de la programmation estivale, surveillez la parution de notre programme détaillé pour passer un été culturel.

Où se déroulent les activités ?

Parc André-Laurendeau | 8361, avenue André-Laurendeau 514 493-8228

Parc des Roseraies | 7070, avenue de la Nantaise 514 493-8226

Parc du Bocage | 6200, avenue du Bocage : 514 493-8230

Parc Goncourt | 7130, avenue Goncourt

Parc Lucie-Bruneau | 7051, avenue de L'Alsace : 514 493-8224

Parc Roger-Rousseau | 7501, avenue Rondeau : 514 493-8234

Parc de Talcy | 8151, avenue de Talcy : 514 493-8231

Parc de Verdelles | 8441, place de Verdelles : 514 493-8232

Parc d'Antioche | 6995, place d'Antioche

Pour informations générales : 514 493-8200

Cinéma en plein air



On vous fait du cinéma... à la belle étoile !

Le cinéma en plein air est de retour cette année ! Les projections auront lieu dans un parc près de chez vous, du 1^{er} juillet au 16 août, dès le crépuscule, soit vers 21 h. En cas de pluie, la projection peut être annulée.

Quand ?

Le dimanche au parc de Talcy

Le mardi au parc de Verdelles

Le lundi au parc du Bocage

Le jeudi au parc Lucie-Bruneau



Du 1^{er} au 5 juillet

Le 2^e voyage, l'île mystérieuse



Du 8 au 12 juillet

Miroir, Miroir



Du 15 au 19 juillet

Un monstre à Paris



Du 22 au 26 juillet

Les trois mousquetaires



Du 29 juillet au 2 août

Les aventures de Tintin



Du 5 au 9 août

Les Muppets



Du 12 au 16 août

Les intouchables

Danse en ligne



Pour bouger sur des rythmes endiablés !

Tous les lundis, du 2 juillet au 24 septembre, de 18 h à 21 h, dansez entre amis ou en famille avec nos professeurs chevronnés tout à fait gratuitement ! Aucune inscription n'est requise, apportez de bonnes chaussures et votre énergie. L'activité a lieu dans le stationnement de la mairie d'arrondissement. Relâche le 3 septembre (fête du Travail).

Concerts sur l'herbe

Un moment privilégié pour découvrir des artistes de chez nous !

Le moment idéal pour découvrir des artistes d'ici, tout près de chez vous ! Dès 17 h, venez manger gratuitement un hot-dog et profiter de nos installations. Apportez chaises et doudous !

Mercredi 18 juillet à 19 h
Parc d'Antioche



Isabeau et les chercheurs d'or

Isabeau et les chercheurs d'or puisent aux sources de la musique racine, de la chanson québécoise et du folk montagnard. bercée par les harmonies vocales, la mandoline ou le violon, la musique du groupe est intemporelle. On passe du plaisir aux larmes à l'écoute de ces chansons cousues à la main, portées par la voix franche et nuancée d'Isabeau Valois.

LES ENTRÉES EN SCÈNE LOTO-QUÉBEC

Mercredi 25 juillet à 19 h
Parc André-Laurendeau



Carlos Placeres

Récipiendaire du Félix 2010 Album de musique du monde pour *Puro Café*, Carlos Placeres nous transporte à travers les compositions de son premier album *A Los Ancestros* dédié à ses ancêtres espagnols et africains. Il interprète aussi des chansons francophones de ses auteurs fétiches. Un spectacle rempli de chaleur aux rythmes endiablés!

Mercredi 8 août à 19 h
Parc Goncourt



D'Harmo Monde

Récipiendaire du Prix de la diversité 2012, l'ensemble d'Harmo Monde réunit quatre harmoniciens et une chanteuse percussionniste qui interprètent

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

des compositions originales inspirées du klezmer, du folklore québécois, du jazz et du classique. Leur musique allie modernité et éclectisme. Un métissage hors du commun des cultures africaines de l'Ouest, arabe, espagnole, juive et québécoise centré autour de l'harmonica.

Bibliothèque Jean-Corbeil
7500, avenue Goncourt • 514 493-8260

Bibliothèque du Haut-Anjou
7070, rue Jarry Est • 514 493-8271

Des activités tout l'été!

Lecture dans les parcs

Pour les 5 à 12 ans

Tous les mardis du 25 juin au 17 août

Parc de Peterborough de 13 h 30 à 15 h

Parc du Bocage de 15 h 30 à 17 h

Les jeunes sont invités à venir découvrir les livres en plein air dans les parcs d'Anjou. Cet été, cherchez les grandes couvertures et nos animatrices dynamiques!

* En cas de pluie, l'activité est annulée.

Ciné-biblio

Tous les lundis du 25 juin au 20 août, à 10 h 30

Salle d'animation de la bibliothèque

25 juin	Les schtroumpf
2 juillet	Le chat potté
9 juillet	Dragon
16 juillet	Mégamind
23 juillet	Les petits pieds du bonheur, 2
30 juillet	Brendan et le secret de Kells
6 août	Schrek 4
13 août	Il pleut des hamburgers
20 août	L'ère de glace : l'aube des dinosaures

Club de jeu de rôle

Pour les 12 ans et plus

Les jeudis du 28 juin au 2 août à 13 h

Bibliothèque Jean-Corbeil

Les jeunes qui veulent découvrir ou partager leur passion pour les jeux de rôles comme *Donjons et Dragons* sont conviés à venir à la bibliothèque les jeudis après-midi.

Les mercredis agités

Pour les 7 ans et plus

Les 27 juin, 11 et 25 juillet et 8 août à 15 h 30

Bibliothèque Jean-Corbeil

Certains mercredis durant l'été, la bibliothèque s'agite! Bricolages, activités scientifiques, contes seront proposés aux jeunes.

Les jeudis agités

Pour les 7 ans et plus

Les 5 et 19 juillet, et 2 et 16 août à 15 h 30

Bibliothèque du Haut-Anjou

Les jeudis durant l'été, la bibliothèque se transforme en salle de bricolages, d'activités scientifiques, et en coin pour rêver à l'écoute de contes.

Des livres dans les pataugeoires

Pour les tout-petits

Cet été, les enfants pourront bouquiner les pieds dans l'eau! Les bibliothèques d'Anjou sortent de leurs murs pour offrir les collections de livres pour le bain dans les pataugeoires de l'arrondissement.



Heure du conte en pyjama

Pour les 3 à 6 ans

Le mardi soir du 3 au 31 juillet à 19 h

Bibliothèque Jean-Corbeil

Venez avec vos enfants à la bibliothèque, ils écouteront une histoire avant d'aller au lit. Pyjamas et nounours sont les bienvenus.

Heure du conte du Haut-Anjou

Pour les 3 à 6 ans

Les vendredis 22 juin, 6 et 20 juillet, et 3 et 17 août à 10 h

Bibliothèque Haut-Anjou

Amener vos tout-petits faire un tour sur le gazon derrière la bibliothèque pour écouter des histoires fantastiques. En cas de pluie, l'activité se déroule dans la bibliothèque.

Club de lecture TD

Imagine!

Un été rempli d'aventures fantastiques

Pour les 3 à 12 ans

Les bibliothèques d'Anjou attendent tous les jeunes qui veulent se joindre au club de lecture estival **Imagine!** Une foule d'activités et de surprises sont prévues pour les membres! Les inscriptions débutent le **16 juin**, aux comptoirs du prêt des deux bibliothèques.

Lancement du club Rira bien qui lira le dernier

Spectacle familial

Samedi 16 juin à 10 h 30

Bibliothèque Jean-Corbeil

C'est l'histoire d'un roi qui, ne sachant malheureusement pas lire, se voit dans l'obligation de lire une formule magique s'il souhaite retrouver sa fille. Un conte théâtral avec comme trame de fond le goût de la lecture.

Fête de clôture du club lecture TD

Pour les jeunes inscrits au club seulement

Samedi 25 août à 10 h 30

Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil

Les jeunes lecteurs du club de lecture TD sont conviés à une fête de fin d'été avec spectacle, collations et surprises.



Évitez la lecture obligatoire : la lecture ne doit jamais être une punition.

À la chasse aux dragons

Pour les 6 à 10 ans

Samedi 7 juillet à 10 h 30

Bibliothèque Jean-Corbeil

Inscription obligatoire au comptoir du prêt

Grâce à un atelier où se mêlent jeu-questionnaire et création, Caroline Barber permet aux jeunes de devenir des as en *draconologie*.

Le Pays fantastique

Pour les 6 à 10 ans

Samedi 4 août à 10 h 30

Bibliothèque Jean-Corbeil

Inscription obligatoire au comptoir du prêt

Le Pays fantastique a besoin de l'aide des enfants! Encouragez-les à rejoindre Anne-Sophie pour sauver ce pays merveilleux et créer un masque d'une créature fantastique de leur invention.

Fête entre voisins



L'arrondissement d'Anjou vous encourage à organiser une fête entre voisins entre le 9 juin et le 26 août. Une telle activité consolidera les liens que vous entretenez avec votre entourage. Les citoyens intéressés doivent toutefois obtenir un permis au préalable pour occuper le domaine public. Un délai d'au moins dix jours ouvrables est à prévoir avant de recevoir une réponse.

Renseignements : 514 493-8200 ou ville.montreal.qc.ca/anjou.